



RÉGION ACADEMIQUE MAYOTTE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PÔLE RESSOURCES HUMAINES Service de la DPE2D

Le 16 janvier 2026, à Mamoudzou

Division des personnels d'enseignement,
d'éducation et d'orientation

du second degré – DPE 2D

Bureau gestion collective

Réf : N-S L A AGREGES/ 2026/DPE2D/ZM/BSAN

Affaire suivie par :

Zoulayat MADJINDA

Binti-Saffy ALI NASSIBOU

Hajamanana FROGET

Andinani RIDAY

Sarah HALIDI

Téléphone : 0269 61 93 09

Courriel : dpe@ac-mayotte.fr

Site Internet : <http://www.ac-mayotte.fr>

Adresse : BP 76 97600 MAMOUDZOU

Monsieur la rectrice de l'académie

A

Mesdames et Messieurs les Chefs
d'établissement du 2nd degré

Monsieur le président de l'Université de Mayotte
Monsieur le Directeur du C.I.O

Objet : Liste d'aptitude pour l'accès aux corps de professeurs agrégés

Références :

- Note de service du 15-12-2025 (NOR : MENH2535543N) paru au B.O
n°1
du 01 Janvier 2026
- Code général de la fonction publique

Je vous invite à prendre connaissance de la note de service du 15-12-2025 (NOR : MENH2535543N) relative à la liste d'aptitude pour l'accès aux corps de professeurs agrégés via le lien ci-après <https://www.education.gouv.fr/bo/2026/Hebdo1/MENH2535543N>

Je vous prie de bien vouloir procéder à une large diffusion de cette note aux personnels relevant de votre établissement ou service y compris aux personnels qui se trouveraient actuellement absents pour diverses raisons (congé de maladie ou autre) et vous remercie de votre collaboration.

I- CALENDRIER DES OPERATIONS DE LA LISTE D'APTITUDE D'ACCES AUX CORPS DES AGREGES

16 janvier 2026	Transmission sur I-PROF du message d'information aux agents susceptibles de candidater
Du 19 janvier au 08 février 2026 inclus	Période de saisie de candidatures sur I-PROF
Du 09 au 25 février 2026 inclus	Recueil des avis des évaluateurs sur les candidatures
Du 27 février au 08 mars 2026 inclus	Consultation sur I-PROF des avis portés par les évaluateurs
à partir du 1er juillet 2026	Date prévisionnelle de publication des résultats de promotion

J'attire votre attention sur le respect strict du calendrier des opérations de cette campagne.

